

# Banque de France

## Avis de concours pour le recrutement de cadres (h/f)

NOR : BDFX2335863V

*Cet avis abroge l'avis paru au Journal officiel de la République française du 9 décembre 2023 (NOR : BDFX2333860V). Les candidatures déposées suite à l'avis de concours abrogé sont toujours recevables.*

*Cet avis abroge également l'avis paru au Journal officiel de la République française du 28 décembre 2023 (NOR : BDFX2335721V).*

Un concours pour le recrutement de cadres est ouvert au titre de l'année 2024.

40 postes sont offerts.

Les candidats présélectionnés à l'issue des tests d'aptitude seront convoqués en région parisienne pour les épreuves écrites d'admissibilité le samedi 23 mars 2024.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

1. Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne ou d'un Etat signataire de l'accord sur l'Espace économique européen ;

2. Jouir de ses droits civiques, civils et de famille ;

3. Etre titulaire à l'ouverture du concours :

– d'un diplôme de l'enseignement supérieur, visé par le ministère de l'éducation nationale, sanctionnant au moins trois années d'études après le baccalauréat ;

– d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles classé, au moins, au niveau 6 de la nomenclature relative au niveau de diplôme.

Les candidats anciens sous-officiers de carrière ou militaires non officiers engagés sont admis à substituer aux diplômes exigés pour participer à ce concours, des titres, emplois ou qualifications militaires reconnus équivalents.

Les candidats justifiant d'un diplôme délivré par un Etat signataire du processus de Bologne validant au moins 6 semestres ou 180 crédits (european credit transfert system) sont admis à concourir.

Les candidats titulaires d'un diplôme délivré par un Etat non signataire du processus de Bologne sont admis à concourir s'ils justifient d'une attestation de comparabilité établie par le centre ENIC-NARIC France. A défaut d'attestation, la recevabilité d'un titre étranger de niveau équivalent est laissée à l'appréciation du gouverneur.

Les candidats en dernière année de scolarité sanctionnée par l'un des diplômes mentionnés ci-dessus sont autorisés à prendre part au concours.

Sont dispensés de cette condition de diplôme, les mères et pères de famille d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevés effectivement.

Les candidatures sont reçues du 12 décembre 2023 au 30 janvier 2024 inclus, sur : [www.recrutement.banque-france.fr](http://www.recrutement.banque-france.fr).

Contacts : Banque de France, S4A-1508 service du recrutement, 31, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01, téléphone : 01-42-92-90-91 ou 01-42-92-37-11 ou 01-42-44-97-53, courriel : [rejoignez-nous@banque-france.fr](mailto:rejoignez-nous@banque-france.fr).